

Livret biodiversité pour comprendre et agir





Comprendre

Démarches environnementales

Labels et Certifications du projet

L'aménagement du projet s'inscrit donc dans une démarche de respect de l'environnement, de la biodiversité et de **développement durable** du territoire. C'est pourquoi la conception et la réalisation s'est traduite par la **mise en place de démarches environnementales** suivantes afin de s'imposer des obligations de résultats jusqu'à la réception des résidences.

Certification **NF Habitat HQE**



Certifie les résidences de logements neufs ayant des performances supérieures :
thermique, acoustique,
luminosité naturelle, économie de charges,
qualité de l'air intérieur, fonctionnalité,
sécurité, respect de l'environnement

Le label **BiodiverCity Construction**



Son objectif est de promouvoir les meilleures pratiques en matière de biodiversité urbaine dans un projet immobilier. L'enjeu est de concevoir des espaces verts fonctionnels écologiquement mais aussi accessibles et agréables pour les usagers

Votre résidence :



- LEGENDE DES ARBRES**
-  Arbres 20/25
 -  Arbres strate haute 18/20 200/250
 -  Arbres strate basse 14/16
 -  Arbustes
 -  Arbres existants conservés

- LEGENDE DES PLANTATIONS**
-  Haies bocagères persistantes
 -  Haies fleuries: massifs + arbustes
 -  Massifs fleuris
 -  Plantes grimpantes
 -  Jardins potagers
 -  Prairies fleuries avec bulbes
 -  Couvre sol
 -  Bacs à compost

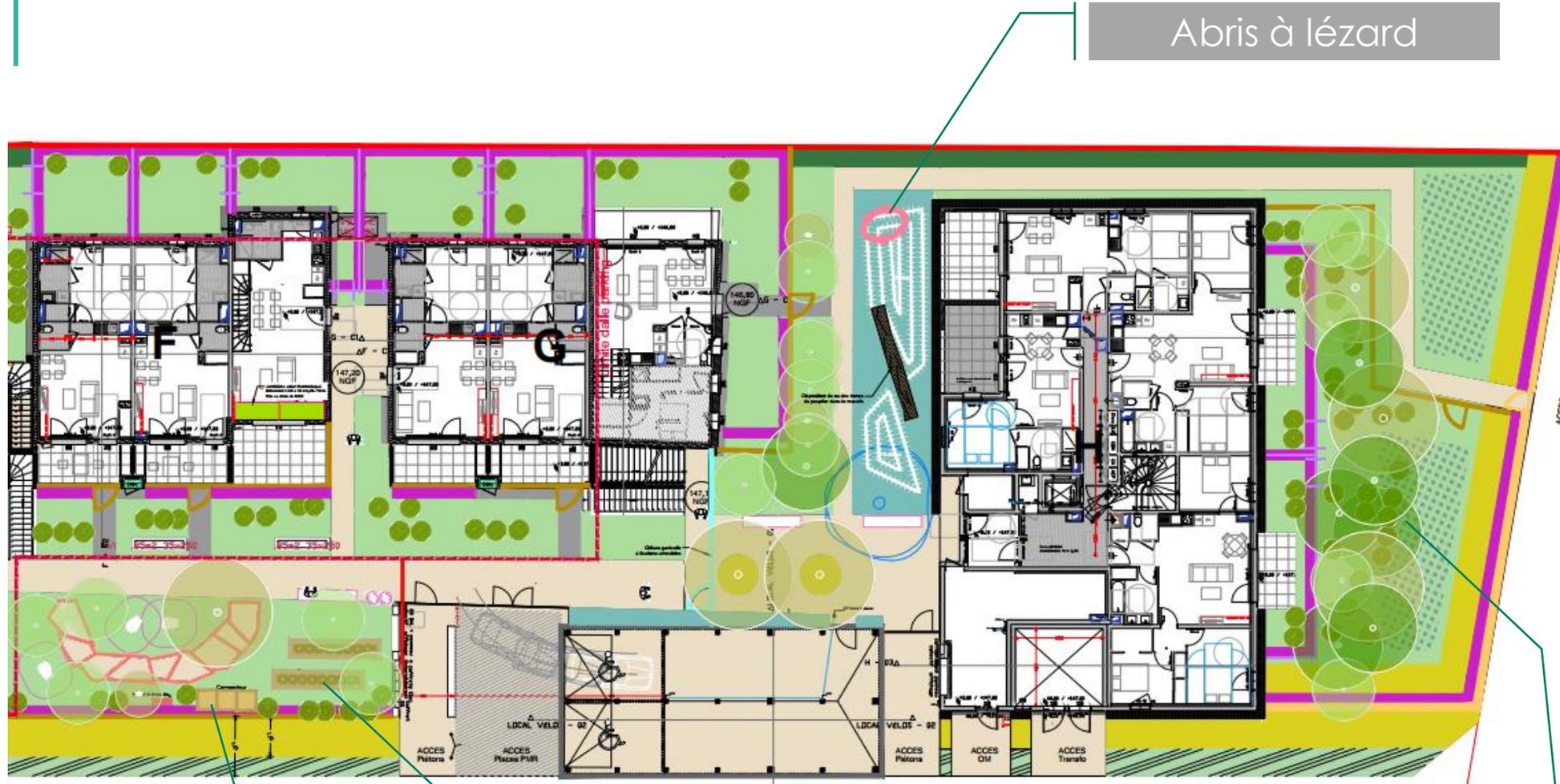
- LEGENDE MOBILIER**
-  Bancs Link de chez SINEU GRAFF
 -  Corbeille Narcisse de chez Aera
 -  Hôtel à insectes
 -  Abris à lézard

- LEGENDE DES REVÊTEMENTS DE SOLS**
-  Pas japonais béton-Lot VRD

Potager accessible

Bac à compost

Votre résidence :



Abris à lézard

Potager accessible

Bac à compost

Zone de tranquillité pour la faune

LEGENDE DES ARBRES

- Arbres 20/25
- Arbres strate haute 18/20 200/250
- Arbres strate basse 14/16
- Arbustes
- Arbres existants conservés

LEGENDE DES PLANTATIONS

- Haies bocagères persistantes
- Haies fleuries: massifs + arbustes
- Massifs fleuris
- Plantes grimpantes
- Jardins potagers
- Prairies fleuries avec bulbes
- Couvre sol
- Bacs à compost

LEGENDE MOBILIER

- Bancs Link de chez SINEU GRAFF
- Corbeille Narcisse de chez Aera
- Hôtel à insectes
- Abris à lézard

LEGENDE DES REVÊTEMENTS DE SOLS

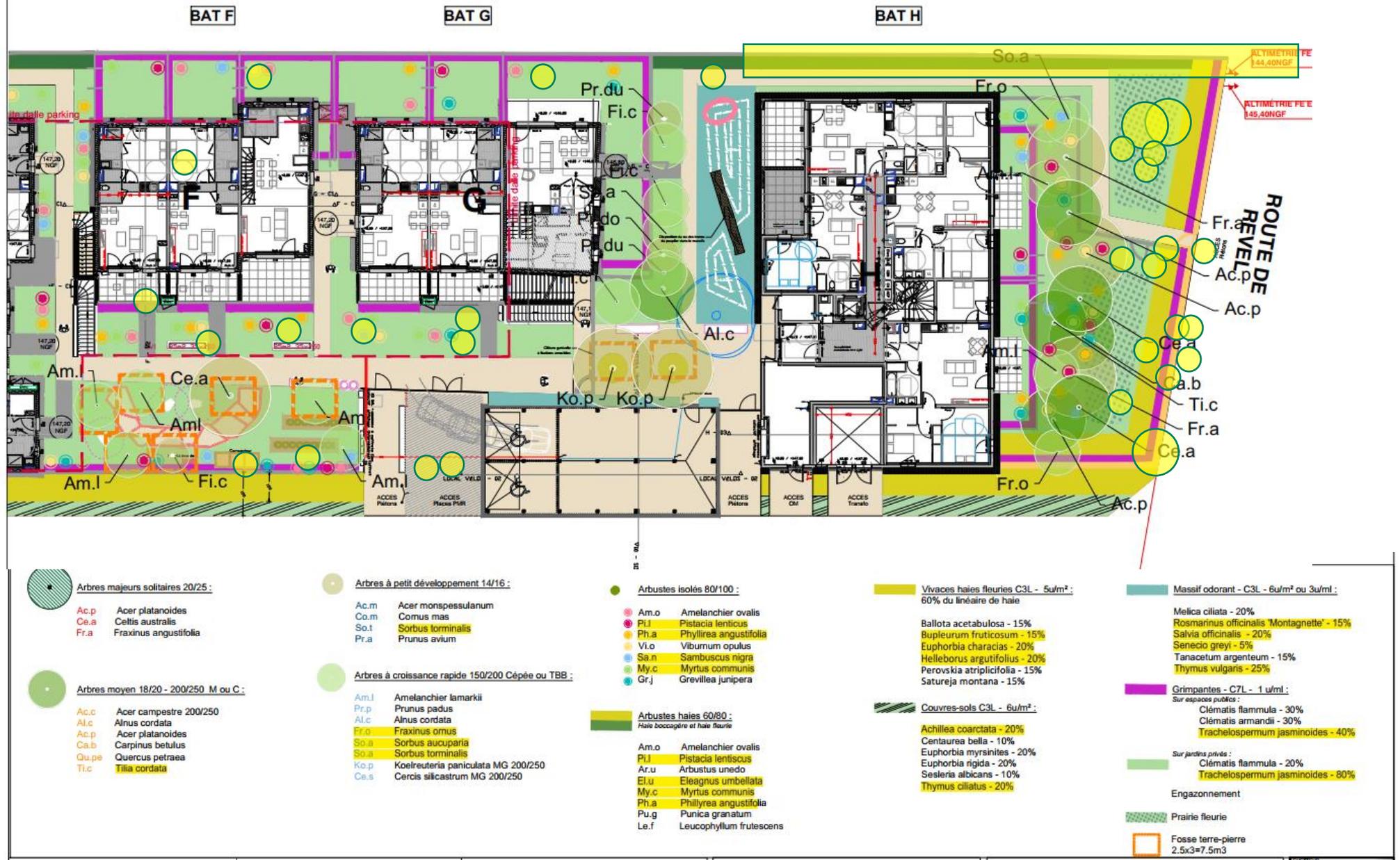
- Pas japonais béton-Lot VRD



Espèces odorantes (en jaune)

Elles sont réparties sur l'ensemble des plantations de la résidence

Des massifs odorants ont été installés à l'entrée des résidences



Espèces odorantes
(en jaune)



<p>Arbres majeurs solitaires 20/25 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ac.p Acer platanoides Ce.a Celtis australis Fr.a Fraxinus angustifolia 	<p>Arbres à petit développement 14/16 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ac.m Acer monspessulanum Co.m Cornus mas So.t Sorbus torminalis Pr.a Prunus avium 	<p>Arbustes isolés 80/100 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Am.o Amelanchier ovalis PIJ Pistacia lentiscus Ph.a Phyllirea angustifolia Vi.o Viburnum opulus Sa.n Sambucus nigra My.c Myrtus communis Gr.j Grevillea junipera 	<p>Vivaces haies fleuries C3L - 5u/m² : 60% du linéaire de haie</p> <ul style="list-style-type: none"> Ballota acetabulosa - 15% Bupleurum fruticosum - 15% Euphorbia characias - 20% Helleborus argutifolius - 20% Perovskia atriplicifolia - 15% Satureja montana - 15% 	<p>Massif odorant - C3L - 6u/m² ou 3u/ml :</p> <p><i>Sur espaces publics :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Melica ciliata - 20% Rosmarinus officinalis 'Montagne' - 15% Salvia officinalis - 20% Senecio greyi - 5% Tanacetum argenteum - 15% Thymus vulgaris - 25% <p><i>Sur jardins privés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Clématis flammula - 30% Clématis armandi - 30% Trachelospermum jasminoides - 40% <p>Engazonnement</p> <p>Prairie fleurie</p> <p>Fosse terre-pierre 2.5x3=7.5m3</p>
<p>Arbres moyen 18/20 - 200/250 M ou C :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ac.c Acer campestre 200/250 Al.c Alnus cordata Ac.p Acer platanoides Ca.b Carpinus betulus Qu.pe Quercus petraea Til.c Tilia cordata 	<p>Arbres à croissance rapide 150/200 Cépée ou TBB :</p> <ul style="list-style-type: none"> Am.l Amelanchier lamarkii Pr.p Prunus padus Al.c Alnus cordata Fr.o Fraxinus omus So.a Sorbus aucuparia So.a Sorbus torminalis Ko.p Koeleruteria paniculata MG 200/250 Ce.s Cercis silicstrum MG 200/250 	<p>Arbustes haies 60/80 : Haie bocagère et haie fleurie</p> <ul style="list-style-type: none"> Am.o Amelanchier ovalis PIJ Pistacia lentiscus Ar.u Arbustus unedo El.u Eleagnus umbellata My.c Myrtus communis Ph.a Phyllirea angustifolia Pu.g Punica granatum Le.f Leucophyllum frutescens 	<p>Couvres-sols C3L - 6u/m² :</p> <ul style="list-style-type: none"> Achillea coarctata - 20% Centaurea bella - 10% Euphorbia myrsinites - 20% Euphorbia rigida - 20% Sesleria albicans - 10% Thymus ciliatus - 20% 	

A proximité de votre résidence



SE DÉTENDRE

- Parc de la Marcaissonne - 1 min à pied
- Bois de l'Hers - 1 min à pied
- Bowling, Karting, Trampoline Park de Montaudran
5 min à vélo
- Espace Cobalt - 11 min à vélo
- Cinéma UGC - 9 min en voiture
- Halles de la Machine - 9 min en voiture
- Envol des Pionniers - 9 min en voiture

À proximité immédiate de la résidence, vous pourrez profiter de plusieurs **poumons verts** pour vos balades et moments de détente avec le Parc de la Marcaissonne et le Bois de l'Hers.

Zoom sur la démarche biodiversité

Reconquête d'un îlot de biodiversité ordinaire

L'aménagement de cette résidence suivi une démarche **BiodiverCity®**.

Ce label récompense les projets d'aménagement prenant en compte la biodiversité existante, puis concevant des espaces verts **favorables à l'accueil de la biodiversité** et proposant des espaces de **bien-être aux usagers**.



Des dispositions architecturales

pour limiter les collisions des oiseaux contre les vitrages en interdisant par exemple les gardes corps vitrés et transparents.

Une conception des espaces verts afin de :
Proposer une diversité d'habitats écologiques pour favoriser le **Hérisson d'Europe**, les **passereaux des Jardins**, les **chauves-souris communes**, les **coléoptères saproxyliques** (♥ le bois mort).



Favoriser la perméabilité de tous les espaces à la microfaune terrestre tel que le Hérisson d'Europe en réhaussant légèrement les portillons ou en laissant des passages sous les clôtures ;

De limiter la lumière la nuit pour favoriser les oiseaux, insectes et chauve-souris **nocturnes** ;



De proposer une gamme végétale avec :

3 strates végétales mini. (arbres, arbustes, herbacées) pour créer une complexité paysagère ;

75 % mini. de plantes indigènes. garantissant ainsi une ressource alimentaire presque toute l'année à la faune locale (oiseaux, papillons, ...)

50 % mini. des plantes favorables aux pollinisateurs



Biodiversité et bien-être

La nature de proximité pour le bien-être des usagers

Les programmes immobiliers labellisés **BiodiverCity®** doivent aussi proposer **un cadre de vie agréable participant aux bien-être des usagers.**

C'est pourquoi, votre résidence propose :

- des espaces d'activités collectives : **potagers, des zones de compostage, zone de jeu pour les enfants, banc pour profiter tranquillement des espaces extérieurs.**;
- des aménagements **stimulant nos sens** : **sentir** les plantes odorantes, **écouter** les chants d'oiseaux venant se nourrir dans les massifs de plantes indigènes et s'installer dans les **nichoirs**, **observer** les floraisons étalées, **s'asseoir** sur des zones d'herbe pour maintenir le contact avec la terre.

L'objectif étant de proposer des espaces permettant une **reconnexion de l'Homme à une nature de proximité.**

C'est le cadre de cette démarche d'amélioration de son cadre de vie qu'il est demandé **aux futurs occupants des logements de continuer cette démarche**, en participant à son échelle à la préservation de la biodiversité locale.

Tous ensemble,
préservation la
biodiversité en mettant
en œuvre un ensemble de
pratiques, détaillées dans
les pages suivantes



2.

Agir



Biodiversité :

Acceptons la végétation spontanée

**Modification
des paysages
+
de notre
vision des
jardins**

Avec l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires, la flore spontanée sera de plus en plus présente dans l'espace urbain publics et privés, donc dans ceux de votre résidence.
Il ne sera pas possible d'atteindre le même niveau de désherbage même en mettant en place des techniques alternatives telles que désherbage manuel, le binage, l'utilisation de paillage (mulch). C'est pourquoi, il sera nécessaire de voir ces herbes comme un signe de vie et non d'abandon de l'entretien.

**Acceptation les herbes spontanées,
ne les voyons pas comme des mauvaises herbes.
Elles sont source de vie !**



ZERO PHYTO



ACCEPTATION



UTILISER de PAILLAGE
et autres techniques alternatives

Le saviez-vous ?

Zéro phyto !

Pour préserver **notre santé**, la qualité des eaux et la biodiversité, l'utilisation de produits phytosanitaires de synthèse est proscrite **réglementairement**, depuis 2019, pour les particuliers et **depuis juillet 2022 dans les résidences logements**.

→ **Votre résidence est donc concernée**



Source : réglementation dans le Code de l'Environnement (art. 253-7 du Code rural et de la pêche maritime et arrêté du 15 janvier 2021 (JO du 21/01/2021))

Biodiversité :

La préservation de ressource en eau

Conseils



- Implanter dans votre jardin mais aussi dans vos jardinières des **plantes peu gourmandes en eau**, des espèces rustiques et locales (indigènes dont des plantes méditerranéennes).

Proposition pour des plantes en pot et en jardinière : *thym, sarriette, romarin, lavandes, phlomis, vitex agnus-castus, euphorbe, des crassulacées, iris, des bulbes.*

- Choisir des plantes en fonction de **l'exposition au soleil**.
- **Le plus important** : mettre en place un **paillage, même dans vos jardinière** (feuille, branche, paille, lin, écorce, herbe sèche) au pied de vos plantations afin de préserver l'humidité.

Idéalement utiliser les matériaux issus de l'entretien de votre jardin ou des espaces verts. Vous pouvez demander à l'entreprise d'entretien des espaces verts collectifs de vous laisser des matériaux issus de la gestion de l'herbe et des tailles (voir avec votre Syndic).

- Conserver les **branches basses** pour faire de l'ombre au sol.
- Privilégier **l'arrosage** de votre jardin ou de vos jardinières le matin ou en début de soirée. Arroser le sol plutôt que le feuillage afin de ne pas favoriser l'apparition de maladies fongiques (champignons).

Le saviez-vous ?



Une petite couverture pour l'été !

En protégeant le sol des rayons du soleil, le paillage organique (copeaux de bois, paillis de lin...) réduit la germination et la croissance de plantes non désirées. Cette technique simple limite donc la concurrence exercée par les plantes spontanées pour l'eau, tout en limitant l'évaporation de l'eau.

Le paillage, en se décomposant, va aussi améliorer la qualité des sols et favoriser la vie souterraine des sols.



Source : sytec15.fr/2021/05/24/les-dechets-verts-le-paillage/

Biodiversité :

Choix des plantes indigènes

Afin de favoriser la faune indigène (passereaux des jardins, papillons), **privilégier des plantes locales (indigènes) et non exotiques**. Les études scientifiques démontrent qu'en contexte urbain, les arbres indigènes abritent jusqu'à 25 fois plus d'insectes et d'oiseaux que les essences introduites.

Conseil



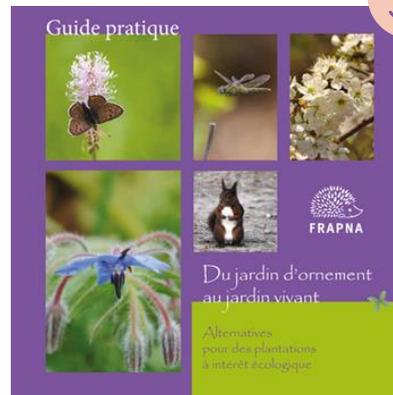
Dans vos jardins, mais aussi en bordure des espaces potagers partagés, et jardins collectifs, ainsi que sur vos balcons et terrasses, **penser à intégrer des plantes indigènes dans vos massifs.**

Resource en ligne

Guide gratuit - Du jardin d'ornement au jardin vivant

www.arthropologia.org/association/ressources/guide-plantations-fne#

Guide vous proposant des plantes alternatives aux espèces horticoles

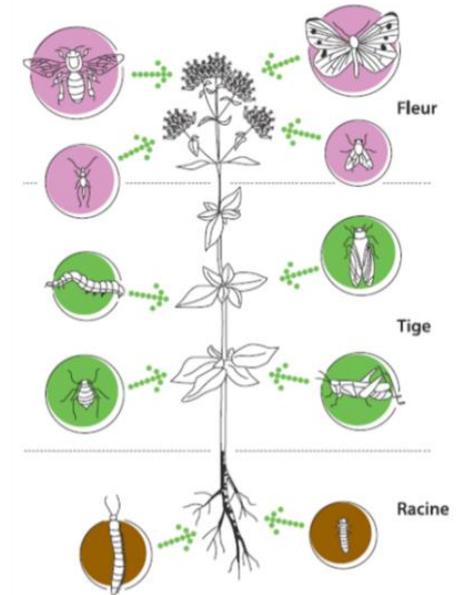


Le saviez-vous ?



Coévolution de la faune et des plantes

Les racines, feuilles, tiges et fleurs des plantes indigènes, sont colonisées naturellement par toute une faune indigène. **Une lente coévolution** a permis à la faune s'alimentant des plantes de s'adapter aux substances chimiques présentes dans les feuilles, tiges, racines... Plus de 70 espèces d'insectes peuvent s'abriter et se nourrir du noisetier, plus de 280 du chêne, 140 de l'aubépine, 220 du bouleau. **Une plante exotique ou issue de sélection horticole, sera nettement moins favorable.**



Biodiversité :

Ne pas planter de Plantes Exotiques Envahissantes

Conseil



Ne pas planter de Plantes Exotiques Envahissantes (PEE) dans vos jardins individuels mais aussi dans les espaces verts de la résidence et dans vos jardinières.

Donc oublier Arbre à papillons, tous les bambous, la Balsamine de l'Himalaya, l'Herbe de la Pampa*, le Troène de Chine, les Asters américains, l'Akebia et de très nombreuses plantes **pourtant belles mais pouvant être dangereuses**.

Afin de vérifier si la plante que vous avez choisie fait partie de la liste des PEE, taper son nom sur ce site : especes-exotiques-envahissantes.fr/centre-de-ressources-especes-exotiques-envahissantes/

Le +

Pour nous aider à favoriser la biodiversité locale, vous pouvez aussi supprimer toutes plantes exotiques envahissantes s'installant spontanément dans votre jardin ou dans vos jardinières dans les espaces verts de votre résidence, tel que : le Datura, le Raisin d'Amérique, la Renouée du Japon, le Sénéçon du Cap, l'Ambrosies à feuilles d'Armoise et trifide

*La réglementation

Certaines espèces sont interdites **réglementairement** d'importation, de transport, de commercialisation, de culture, d'introduction dans l'environnement... Donc dans nos jardins et balcons

Liste des plantes codeplantesenvahissantes.fr/plantes-concernees/

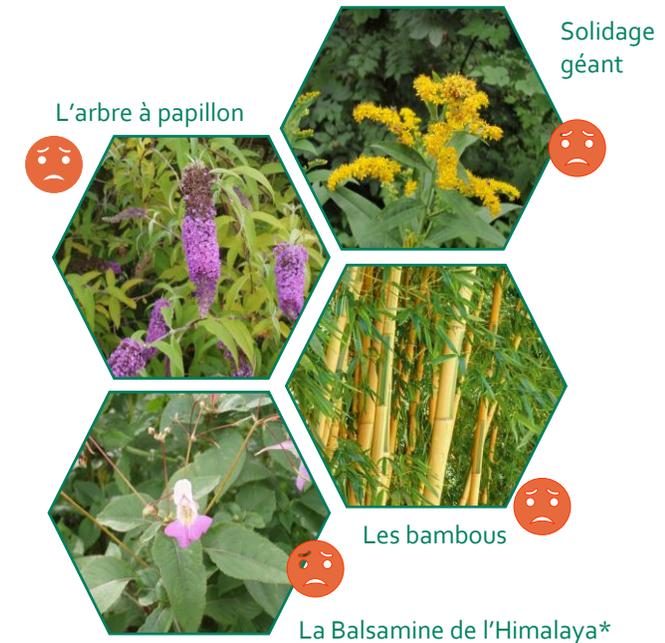
Réglementation européenne (UE) : No 1143/2014

codeplantesenvahissantes.fr/contexte/reglementation/

Le saviez-vous ?

Belles mais dangereuses !

Certaines plantes sont considérées comme plantes exotiques envahissantes quand elles ont des impacts négatifs sur les écosystèmes, la santé ou l'économie. Or certaines de ces plantes sont aujourd'hui **non réglementées** et toujours en vente en pépinière. Et en les plantant sans vérifier, nous participons à la 4^{ème} cause mondiale régression de la biodiversité.



Biodiversité :

Favoriser la faune indigène



Le saviez-vous ?

Conseil 1

Implantez des **plantes mellifères et nectarifères** pour favoriser les abeilles domestiques et sauvages



Base documentaire intéressante : **POLLINIS**
<https://www.pollinis.org/admin/wp-content/uploads/2021/07/guide-sud-ouest-vdef2.pdf>



Conseil 2



Dans les jardins individuels ou collectifs, plantez **des arbustes et arbres à baies ou fruits** pour votre famille mais aussi pour la faune : framboisier, groseillier, cassissier, fraisier, murier, myrtille arbustive, noisetier, voir amandier, pommier, poirier, néflier commun, cerisier, prunier, abricotier, figuier... Acceptez de les partager avec la faune.

Conseil 3



- Installez et/ou **entretenez des nichoirs à oiseaux** et les gîtes à chauve-souris sur votre résidence.
- Installez des gîtes à abeilles solitaires dans vos jardinières.
- Ne pas s'approcher d'une couvée ou d'un nid, observer les oiseaux de loin.
- En été, en période de canicule, vous pouvez donner de l'eau aux oiseaux dans une coupelle, eau que vous renouveler régulièrement.

Belles mais pas favorables !

Une belle fleur n'est pas forcément favorable à la biodiversité locale.

Pour exemple, les pièces buccales des insectes pollinisateurs ne sont généralement pas adaptées aux fleurs venant d'ailleurs.



Le papillon le **citron** *Gonepteryx rhamni*, se nourrit sur de nombreuses plantes indigènes dont la scabieuse. Par contre sa chenille, elle pourra se nourrir et se développer exclusivement que sur les nerpruns (*Rhamnus sp.*).

Sans nerprun, pas de citron !

Biodiversité

Si votre chat est un super prédateur

ALERTER LA FAUNE SAUVAGE

Avec un collier (de sécurité) à clochettes ou une collerette colorée.



EMPÊCHER LES CHATS DE PASSER

Ne pas amener votre chat sur les terrasses végétalisées en votre absence pour qu'il n'attaque pas les oiseaux.



OFFRIR DES JEUX

Diminue son instinct de chasseur pour le plaisir de jouer chaque jour, seul ou avec vous.



ASSURER UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ, EN LIBRE SERVICE

Limite ses déplacements à la recherche de proies.



• Après un épisode prolongé de pluie, au crépuscule, au moment de l'envol des jeunes, ou en votre absence, gardez, si possible, votre chat dans la maison...



Plantez la plante « anti-chat » Coleus canina au pied des zones de nicher ou très fréquentées par les oiseaux.

Ces feuilles sont caractérisées par une odeur de mouffette. Pour la plupart, les chats n'apprécient pas cette odeur et s'en éloigneront.

Le saviez-vous ?

Des gentils compagnons, mais pas pour tous

L'activité prédatrice d'un chat varie en fonction de l'âge, la condition physique, le tempérament, la stérilisation, la sécurité alimentaire, les conditions météorologiques, etc. Selon différentes études et méthodes, un chat bien nourri peut capturer en moyenne 27 proies par an, contre 273 pour un chat errant. 56% des proies ne sont pas consommées par les chats.

Resource en ligne

lpo.fr/decouvrir-la-nature/conseils-biodiversite/conseils-biodiversite/accueillir-la-faune-sauvage/limiter-la-predation-des-chats-domestiques



Biodiversité :

Visite d'un hérisson dans sa résidence

A la conception des jardins, des **espaces libres ont été maintenus en partie basse des clôtures et portillons** pour que la petite faune terrestre, comme le **hérisson d'Europe**, puisse accéder aux espaces verts de la résidence et augmenter son espace vital.

Ce dernier ira manger des insectes et des limaces dans les potagers et vergers partagés ou dans les massifs plantés. Il participe au maintien de l'équilibre des écosystèmes, même en milieu urbain.

Votre participation

Donc si possible ne pas bloquer les passages sous clôtures



Si vous rencontrez un Hérisson qui vous semble en détresse, contactez un centre de faune sauvage **avant de prendre en charge l'animal**.

Le saviez-vous ?



Le hérisson d'Europe



Même si le Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*) est une espèce commune en France et dans la région, elle est néanmoins **protégée en France**.

Le hérisson s'accommode de tous les milieux, pourvu qu'il y ait de la nourriture et des gîtes qui peuvent l'accueillir. Il est surtout abondant dans les milieux ouverts entrecoupés de bosquets ou de haies et présente un fort caractère anthropophile.

Les Hérissons femelles peuvent parcourir de 0,5 à 1,5 km par nuit, les mâles, 3 km

- **Un passage de 5 à 6 cm sous une clôture suffit largement pour le passage d'un hérisson.**
- **Conduite des végétaux : maintien des branches basses dans les haies, fourrés.**
- **Maintien de tas de bois mort (possibilité de le fixer).**

Biodiversité :

Attention : collision d'oiseaux sur les vitrages

Conseils

Si vous observez des collisions contre vos vitres, voilà quelques solutions :



En période à risque, **le maintenir de ses rideaux fermés** (tissus, à lamelle, moustiquaire), limitera les risques de collisions.

Plus ils seront clairs, mieux cela fonctionnera.



Si des collisions **fréquentes** sont observées, il faudra peut-être installer des **autocollants décoratifs**, afin que les oiseaux identifient bien les vitrages.

Il faut alors les poser à l'extérieur de la vitre sur toute la surface qui pose problème. Elle doit être couverte d'autocollants espacés de maximum d'une paume de main (envergure d'un petit oiseau en vol). Source :boutique.lpo.fr



Les mangeoires et les niochirs pour les oiseaux ne doivent si possible pas être installés près des fenêtres, car elles augmentent les risques.

S'il n'y a pas d'autre possibilité, **il faut alors les placer tout près de la vitre (1 m au maximum)**, afin que les oiseaux ne puissent pas la heurter à grande vitesse.

Le saviez-vous ?

Illusion mortelle

Chaque année, des centaines de milliers d'oiseaux meurent dans notre pays après avoir heurté une vitre. 6% des oiseaux d'oiseaux du monde seraient victimes de collision.

Même si certains oiseaux paraissent sortir indemnes du choc, une fois sur deux, des lésions internes conduisent plus tard à la mort.

Notons que les collisions d'oiseaux contre les fenêtres sont plus importantes l'hiver, notamment à proximité des résidences individuelles, lorsque les propriétaires mettent à disposition des oiseaux de la nourriture (mangeoires, graines...).



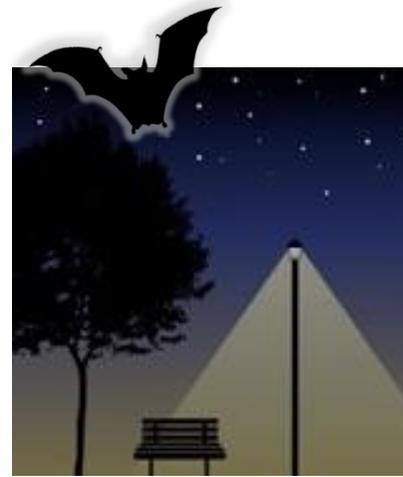
Biodiversité :

Attention : Limiter la pollution lumineuse

Avant le réaménagement de la ZAC Malepère, des enjeux écologiques « **chauve-souris** » avaient été inventoriés.

C'est pourquoi, en plus de l'installation des gîtes estivaux installés dans les espaces verts de la résidence, des mesures de limitation de la pollution lumineuse ont été mises en place :

- Couleur de lumière plus jaune que la réglementation : 2700°Kelvin ;
- Extinction ou diminution programmée des lumières sous réserve de conformité réglementaire ;
- Détecteur de présence sur les parties communes des résidences.



Le saviez-vous ?



Et la nuit !

La vie s'est adaptée au rythme moitié jour – moitié nuit, c'est pour cela qu'il y a autant d'espèces nocturnes que d'espèces diurnes

Les lumières urbaines font donc fuir la faune nocturne : chauve-souris, luciole, rapace nocturne



Une réglementation, arrêté 27 décembre 2018, impose des éclairages extérieurs dirigés uniquement vers le sol et une couleur de lumière inférieure à 3000 °Kelvin.



Pour nous aider

- En hiver, si possible fermez vos rideaux ou volets afin de limiter la pollution lumineuse.
- Ne pas oublier d'éteindre les lumières extérieures (interrupteurs à voyant).
- Si vous mettez des luminaires extérieurs, choisissez une couleur de lumière jaune inférieure à 2700°kelvin et des modèles orientant la lumière vers le bas.

Le moustique tigre

Comment aider à limiter sa prolifération

Le moustique tigre n'aime pas voyager : il vit dans un rayon de 150 m !

Le moustique tigre qui vous a piqué est donc né dans **votre quartier**. Pour pondre ses œufs, le moustique tigre n'a besoin que d'une petite quantité d'eau : **un bouchon** à l'envers lui suffit.

Alors pour participer à l'effort collectif, **faisons la chasse aux eaux stagnantes** !

Conseils



Quelques petits gestes permettent de limiter sa prolifération :

- **Supprimer régulièrement toutes les eaux stagnantes** dans les vases, pots, sous pots, objets soumis à la pluie, bâches, arrosoirs ...
- **Mettre des gravillons fins** dans les coupelles sous les pots des plantes
- **Couvrir les bacs et bidons de récupération d'eau de pluie**
- **Faire nettoyer les zones de collecte des eaux de pluie** (gouttières, collecteurs, siphons, toiture terrasse sans gravillon...) pour s'assurer que l'eau circule librement et n'y stagne pas
- **Nettoyer les écoulements** de votre balcon et de votre terrasse.

Resource en ligne

Mairie de Toulouse : metropole.toulouse.fr/actualites/les-gestes-efficaces-contre-le-moustique

ANSES : signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/sinformer

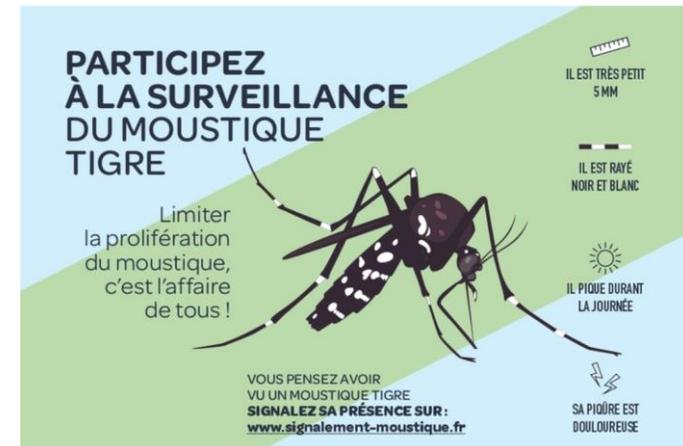


Le saviez-vous ?

Pourquoi, on en parle !

Le moustique tigre (*Aedes albopictus*) est une espèce invasive de moustique, installée en France depuis 2004. Au 1er mai 2020, il est implanté dans 58 départements.

Le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance renforcée car il peut dans certaines conditions, transmettre les virus de la **dengue**, du **chikungunya** et du **virus Zika**. (s'il a piqué un malade revenant d'une zone où sévissent ces maladies).



https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/

Composter vos déchets de cuisine

Les raisons de se mettre au compostage

Cela évite un gaspillage des ressources

70% des biodéchets produits en France sont soit brûlés soit enfouis.
Or les biodéchets peuvent être valorisés en compost ou en biogaz.

C'est revenir au bon sens oublié

Rien de nouveau et d'innovant : ce qui vient de la terre, retourne à la terre.

Cela réduit votre poubelle d'un tiers

Cela permet de lutter contre le changement climatique

Composter, c'est ramené de la matière organique dans les sols et donc capter une partie du CO₂ présent dans l'atmosphère.

Nourrir les sols avec du compost, c'est un des moyens les plus efficaces pour lutter contre le dérèglement climatique.

Cela va bientôt être obligatoire

Cela ne pue pas, si :

1. On prévoit un **contenant spécifique** dans votre cuisine ou votre balcon (poubelle à compost de cuisine ou **bio seau**)
2. On **vide régulièrement** nos poubelles dans le composteur collectif (recommandation : 2x par semaine en été)



Le saviez-vous ?

Evolution de la réglementation

Dès le 1er janvier 2024, toutes les collectivités sont dans l'obligation de proposer aux citoyens une solution de tri à la source de leurs biodéchets.

Le compostage sera l'un des moyens de valorisation des biodéchets à l'échelle d'une commune. La méthanisation pourra être l'autre moyen de valorisation obligatoire pour les collectivités.



Le b-a ba du compostage

Quels déchets ?



Source : <https://www.symat.fr/compostage>

Se faire

accompagner !

Chaque type de composteur pourra influencer le type de biodéchets à jeter. Pour vous faire accompagner **votre syndic** de copropriété pourra contacter d'une des associations toulousaines.

- Toulouse métropole vous aide à acquérir un composteur :
Site : www.toulouse-metropole.fr/missions/dechets/compostage

toulouse
métropole

- Les associations et structures *Récup*, *Les Alchimistes* et *Humus & Associés* mettent en place des solutions de proximité à adapter pour chaque situation, même en appartement.

Site : recup-compostage-urbain.fr/

Site : alchimistes.co/biodechets-compost-toulouse-occiterra/

Site : humusetassocies.org/

récup
RECYCLAGE BY COMPOSTAGE URBAIN PARTENARIAT

les
Alchimistes

Humus
& associés
compostage de proximité

3.

Complément



Et vos déchets

Je réduis mes déchets

1 Je réduis MES DÉCHETS!



Je colle un autocollant Stop Pub sur ma boîte aux lettres = - 10 kg/personne/an de publicités, prospectus, courriers non adressés.



Je bois l'eau du robinet pour éviter les bouteilles en plastique et réaliser des économies.

EMBALLAGES ET PAPIERS



J'utilise un cabas ou un sac en tissu pour faire mes courses.



J'achète en vrac et/ou à la coupe pour éviter le suremballage et adapter la quantité à mes besoins.



J'amène mon plat ou ma consigne quand je prendre un repas à emporter

Et vos déchets

1 Je réduis MES DÉCHETS!

EMBALLAGES EN VERRE



Les emballages en verre sont parfois consignés, je pense à demander !



J'utilise des torchons, éponges et tissus à la place des lingettes jetables.

ORDURES MÉNAGÈRES



Je réduis mon gaspillage alimentaire en conservant mieux mes aliments et en m'informant sur le type de date mentionné dessus.



Grâce au compostage, je réduis d'1/3 ma poubelle.

TEXTILES



Je n'achète pas systématiquement neuf : j'ai le réflexe prêt, troc et location ou j'achète d'occasion.

1 Je réduis MES DÉCHETS!

DÉCHETS OCCASIONNELS & ENCOMBRANTS



J'allonge la durée de vie de mes objets en les **entretenant** et en les **réparant**.



Il n'est plus à mon goût mais il fonctionne toujours : **je donne ou je vends**.



Je privilégie le matériel d'occasion ou reconditionné. Je peux aussi faire le choix d'appareils pouvant être réparés.



Je loue ou j'emprunte les objets que j'utilise occasionnellement.



Je me renseigne sur ces solutions en consultant le site Internet longuevieauxobjets.gouv.fr

Et vos déchets

2 Je fais LE TRI

Chez vous,
puis dans les
poubelles de la
résidence



✗ JE NE METS PAS



Les objets en plastique ne doivent pas être déposés dans le bac de tri, ce ne sont pas des emballages.

EMBALLAGES ET PAPIERS

toulouse
métropole

Depuis le 1^{er} janvier 2023
**TOUS LES EMBALLAGES
& PAPIERS SE TRIENT**

Tous les emballages en plastique :
bouteilles, flacons, bidons, pots de yaourt, barquettes, films, boîtes plastiques, etc.



Tous les emballages en carton et papier :
cartonnettes, briques alimentaires, journaux, livres, magazines, enveloppes, sac en papier, etc.



Tous les emballages en métal :
canettes, conserves, boîtes métalliques, barquettes aluminium, etc.



✓ EN VRAC
SANS SAC
BIEN VIDER

✗ NE PAS LAVER
NE PAS EMBOITER
NE PAS DÉPOSER AU
PIED DES BORNES

Et vos déchets

2 Je fais LE TRI

INFO +



Nous achetons deux fois plus de vêtements qu'il y a 15 ans mais nous les conservons moins longtemps.



Les filières de recyclage
90 % des textiles collectés sont triés et valorisés. Les textiles abîmés sont recyclés en chiffons ou remis à l'état de fibres pour en faire de nouveaux vêtements.



Je trouve la borne la plus proche de chez moi sur metropole.toulouse.fr



Même les petits contenants en verre (pot de yaourt, flacon de parfum, pot de crème de beauté) **SE RECYCLENT !**



Les vêtements, les chaussures (attachées par paires), le linge de maison

En bon état

Les textiles, même tâchés, usés ou abîmés



toulouse métropole



Je donne auprès d'une association.



Je dépose dans une borne textile.



J'apporte en magasin.



✓ EN SAC BIEN FERMÉ DE 30 LITRES MAX

2 Je fais LE TRI



Je fais reprendre mon ancien matériel en magasin en cas de nouvel achat.

Je dépose mon petit électroménager (téléphone portable, sèche-cheveux, etc.) en magasin dans les bornes prévues à cet effet.



J'apporte en déchèterie. Je consulte le règlement intérieur au préalable sur le site Internet

www.decoset.fr/



Je me renseigne sur la collecte dans ma commune, en consultant le site Internet metropole.toulouse.fr/

1 Je réduis MES DÉCHETS!



Je favorise **les appareils fonctionnant sur secteur** ou j'achète **des piles rechargeables.**

2 Je fais LE TRI

Les déchets dangereux ne doivent **surtout pas être jetés dans votre poubelle**. Ils font l'objet de précautions particulières en raison du danger qu'ils présentent pour votre santé et l'environnement.



Solvants, peintures, phytosanitaires, huiles moteur, radiographie, etc.



J'apporte en déchèterie.
› Plus d'informations sur decoset.fr

DÉCHETS DANGEREUX



Les piles, batteries et ampoules



J'apporte en grande surface, en magasin de bricolage ou en déchèterie.

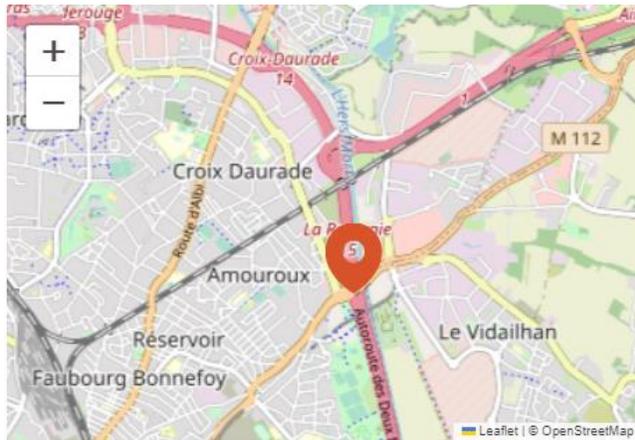


Les bouteilles, bonbonnes et cartouches de gaz vides



J'apporte chez le vendeur.

Déchèterie d'Atlanta



23 chemin de Gramont
31200 Toulouse

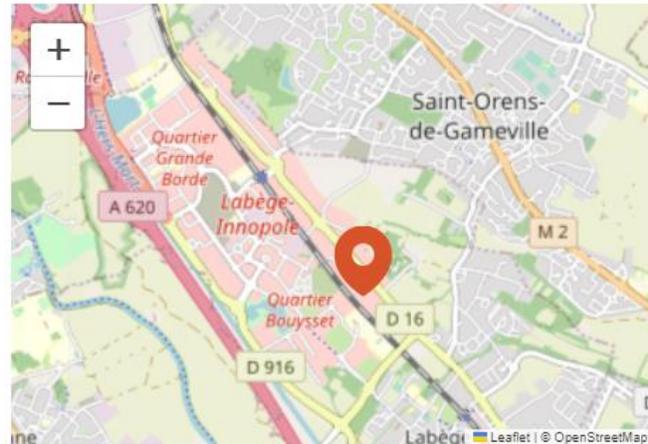
Horaires :

- Lundi Fermée
- Mardi à samedi : 9h à 12h - 14h à 18h
- Dimanche : 9h - 12h

Fermeture les jours fériés.



www.decaset.fr



Impasse de la Bourgade
31670

Horaires :

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h30-12h / 13h30-18h
- Mardi : fermée
- Samedi, dimanche : 9h30h-18h

Fermeture les jours fériés.



ekkoïa
engagés pour demain